



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mode d'emploi

**LE RÉSEAU BRETON DE LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET
ÉCOLOGIQUE EN SANTÉ (TEES)**

CTEES
BRETAGNE

Réseau national des
conseillers en transition
énergétique et écologique
en santé

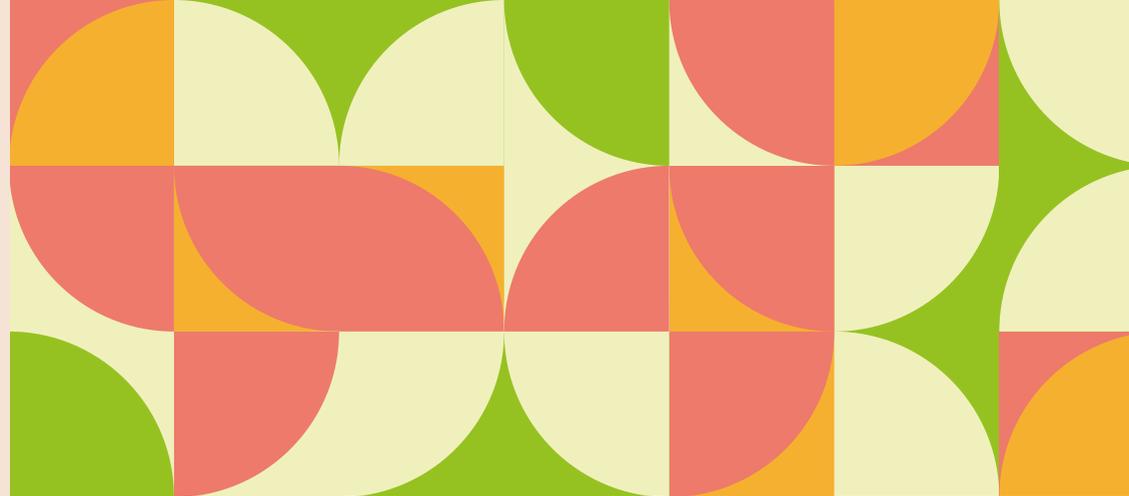


Qu'est-ce que le réseau breton de la Transition Énergétique et Ecologique en Santé (TEES) ?

Le réseau breton de la Transition Énergétique et Ecologique en Santé (TEES), un nouveau réseau au service des établissements de la santé et du médico-social.

Le réseau a été créé au cours de l'année 2022, suite à un appel à manifestation d'intérêt national. Une dizaine de conseillers répartis au sein des 8 territoires bretons de santé et un coordinateur régional, basé au Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Achats Santé Bretagne, apportent leurs compétences aux établissements pour les aider dans leurs transitions.

Ce réseau de conseillers est complété par des économistes de flux issus d'autres dispositifs et impliqués dans les secteurs de la santé et du médico-social.



Les services proposés par les conseillers :



OFFRE 1 Efficacité énergétique du patrimoine existant

NIVEAU 1 :

Accompagnement à la mise en place d'un observatoire des flux

NIVEAU 2 :

Réalisation d'un état des lieux du patrimoine et co-construction d'un plan d'actions

NIVEAU 3 :

Soutien à la mise en place du plan d'actions

OFFRE 2 Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage pour un projet

NIVEAU 1 :

Définition d'objectifs et participation aux réunions clés de la phase conception

NIVEAU 2 :

Participation aux réunions de la phase conception et relecture documents MOE (maître d'oeuvre)

OFFRE 3 Accompagnement sur la transition écologique

NIVEAU 1 :

Animation d'actions collectives

NIVEAU 2 :

Réponse aux sollicitations des établissements ciblés

Les conseillers accompagnent les établissements dans leurs transitions

Les conseillers de ce réseau ont pour objectif principal de faciliter la mise en place d'actions d'économies d'énergies et de ressources naturelles par :

- L'aide à la mise en place d'un observatoire des flux (énergies, eau)
- L'appui à la réalisation d'un état des lieux du patrimoine
- La co-construction d'un plan d'actions
- Le soutien à la mise en œuvre du plan d'actions

Les conseillers soutiennent aussi les établissements porteurs d'un projet de construction ou réhabilitation en participant à des étapes clés de la phase conception, pour intégrer des objectifs de performance environnementale.

Plus globalement, les conseillers aident les établissements dans leurs questionnements sur la transition écologique : alimentation durable, qualité de l'air intérieur, santé environnementale, ...

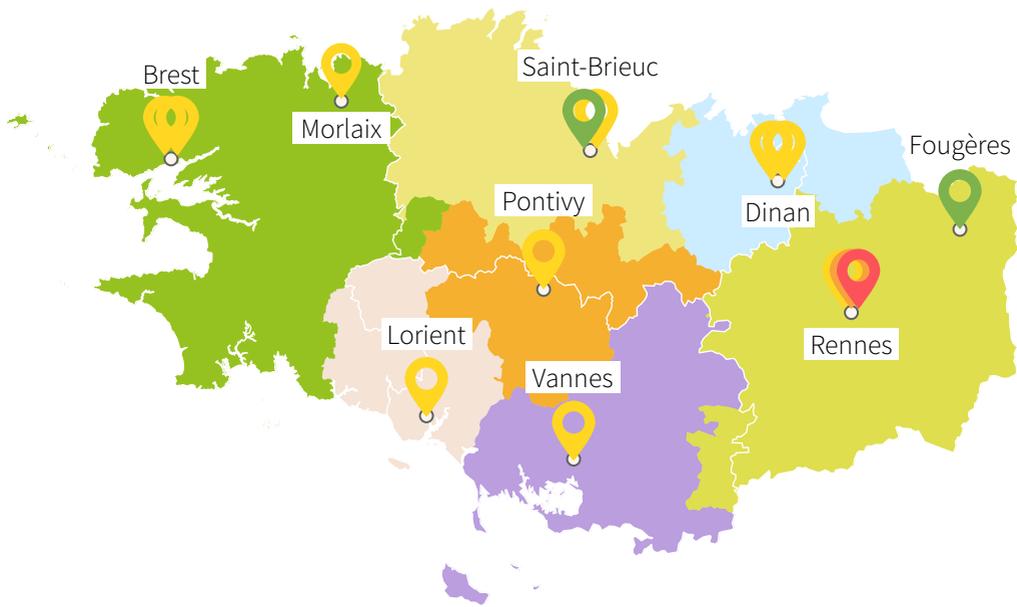


Une dynamique collective à mettre en place

Un coordinateur régional de la transition énergétique et écologique en santé vient animer et faciliter les actions des conseillers et engager des actions collectives d'échanges entre les établissements.

Plusieurs groupes de travail ont été mis en place (Energie, Gaz à effet de serre et eau ; Alimentation durable ; Transports ; Santé environnementale), **permettant aux établissements de partager leurs pratiques et ainsi de s'engager plus facilement dans la transition.**

Chaque territoire peut proposer une offre de services légèrement différente de celle-ci.

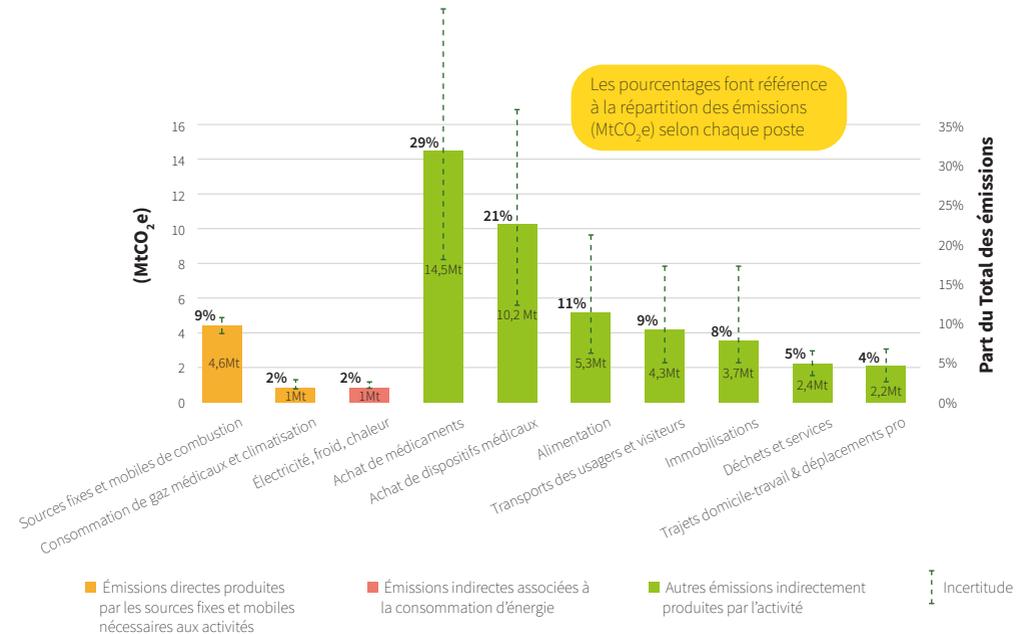


- Conseillers issus de l'AMI CHARME de la FNCCR
- Conseillers issus de l'AMI DGOS / CNAS
- Conseillers du département 35
- Coordinateur du réseau

- AMI = Appel à Manifestation d'Intérêt
- DGOS = Direction générale de l'Offre de soins
- CNSA = Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- FNCCR = Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

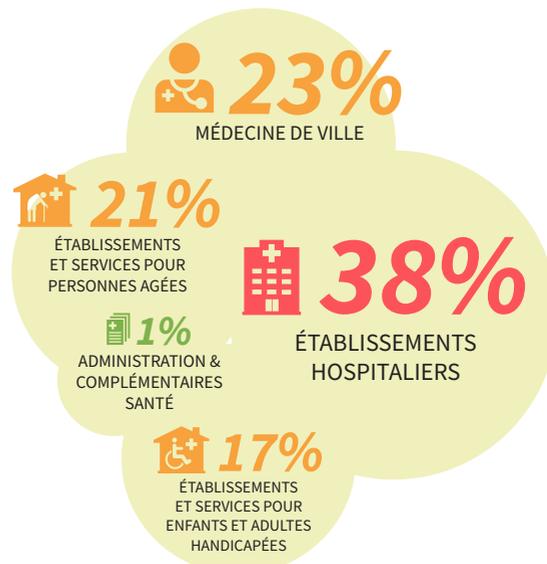
La santé, un secteur fortement émetteur de gaz à effet de serre (GES)

Les conséquences du changement climatique sur la santé sont assez bien connues, mais rares sont les analyses inverses traitant de l'effet du secteur de la santé sur le changement climatique lui-même. Or, **ses émissions de GES représentent plus de 46 millions de tonnes de CO₂, soit près de 8 % du total national.**



Répartition des émissions de gaz à effet de serre du secteur de la santé (MtCO₂e)
Source : The Shift Project 2023

Répartition des émissions de gaz à effet de serre du secteur de la santé par acteur



Source : The Shift Project 2023
Note : Cette répartition ne prend pas en compte les émissions associées aux achats de médicaments et de dispositifs médicaux



Comment bénéficier du réseau de la TEES ?

L'offre de services des conseillers bénéficie en premier lieu aux établissements ciblés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt national.

Pour les autres établissements, le coordonnateur régional de la TEES peut proposer des outils simples d'auto-évaluation permettant de suivre leurs consommations d'énergies et d'eau.

Les actions collectives d'animation (groupes de travail, webinaires...) et outils produits (notes techniques, supports d'information...) sont accessibles à tous les établissements de Bretagne, quels que soient leurs statuts ou leurs formes juridiques.



Pour plus d'informations

Le site internet :

www.gcs-asb.bzh



Coordinateur régional
de la TEES au GCS
Achats Santé Bretagne
TEES@gcs-asb.bzh